

**PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLAGE DE LAWRENCEVILLE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du Village de Lawrenceville, tenue le lundi 4 mai 2015 à 19h30 à la salle du conseil, située au 2100 rue Dandenault, à Lawrenceville.

Sont présents : M. Michel Carbonneau, maire,  
Mme Johanne Dufresne, conseillère,  
M. Éric Bossé, conseiller,  
M. Claude Jeanson, conseiller,  
Mme Aline Alain, conseillère,  
M. Derek Grilli, conseiller,  
M. Guillaume Roberge, conseiller,

Absents :

Les membres présents forment quorum.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 19h30 sous la présidence de M. Michel Carbonneau, maire de Lawrenceville. Monsieur François Paquette siège à titre de directeur général.

**1. ORDRE DU JOUR**

2015-05-57

Il est proposé par le conseiller Derek Grilli,  
Appuyé par la conseillère Aline Alain,

Que l'ordre du jour soit accepté tel que modifié :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Approbation des procès-verbaux de la séance ordinaire du 13 avril et de la séance extraordinaire du 27 avril 2015;
3. Questions de l'assemblée;
4. Approbation de la liste des comptes à payer;
5. Adoption règlement 2015-302 permis et certificats;
6. Projet mobilier urbain MADA;
7. Présentation états de fonctionnement après 3 mois;
8. Demande CIME pour aide financière portail web;
9. Demande Maison des Jeunes de Valcourt;
10. Demande Fondation québécoise du cancer;
11. Questions de l'assemblée;
12. Affaires nouvelles;  
12.1
13. Levée de la séance

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

**2. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 AVRIL ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 27 AVRIL 2015**

2015-05-58

Attendu que tous et chacun des membres du conseil ont déclaré et reconnu avoir reçu, avant ce jour, copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 13 avril 2015;

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson ,  
Appuyé par le conseiller Derek Grilli,

Que le directeur général Monsieur François Paquette, soit exempté de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 13 avril 2015, et que le procès verbal du 13 avril 2015 soit adopté tel que présenté.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

2015-05-59

Attendu que tous et chacun des membres du conseil ont déclaré et reconnu avoir reçu, avant ce jour, copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil du 27 avril 2015;

Il est proposé par la conseillère Johanne Alain,  
Appuyé par la conseillère Aline Alain,

Que le directeur général Monsieur François Paquette, soit exempté de faire la lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 27 avril 2015, et que le procès verbal du 27 avril 2015 soit adopté tel que présenté.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

### **3. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE**

Messieurs Jocelyn Cleary et Vincent Corbeil proposent l'aménagement d'une dalle de béton au parc pour servir à l'installation de la patinoire ainsi qu'au tennis, terrain de basket ou toute autre activité. Cet espace pourrait être couvert et servir de chapiteau permanent pour le SAE et les activités estivales.

Messieurs Francis Brien et Daniel Marois s'informent sur l'avancement du projet de prolongement des égouts sur Beaugard. Messieurs Brien et Marois sont informés que la municipalité est engagée dans un processus d'intervention pour les rues Beaugard Dandenault et Rang 11 en collaboration avec le MTQ. Les résultats de ce processus auront un impact sur les projets d'infrastructures municipales.

Mme Johanne Héroux demande si un suivi a été fait concernant la problématique du cours d'eau qui passe derrière chez elle et qui pourrait être obstrué si la clôture du terrain voisin venait à céder. Mme Héroux manifeste également son inquiétude face aux déchets et autres matières qui sont jetés dans le cours d'eau. Le dossier sera transmis à l'inspectrice.

### **4. APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER**

2015-05-60

Il est proposé par le conseiller Derek Grilli,  
Appuyé par la conseillère Aline Alain,

Que soit approuvée la liste des comptes à payer datée du 4 mai 2015, telle que modifiée, pour un montant de 45,603.50\$ et d'autoriser le paiement desdits comptes (déboursés #201500108 à #2015000136) dont les chèques sont contresignés par le maire et le directeur général.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

### **5. ADOPTION DU RÈGLEMENT 2015-302 PERMIS ET CERTIFICATS**

2015-05-61

## **RÈGLEMENT NUMÉRO 2015-302**

### **PERMIS ET CERTIFICATS**

Attendu que la municipalité de Lawrenceville applique sur son territoire un règlement de permis et certificats et qu'il apparaît nécessaire d'apporter des modifications à ce règlement;

Attendu que pour modifier un tel règlement, la municipalité doit suivre les procédures prévues aux dispositions des articles 119 et suivants de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

Il est proposé par le conseiller Derek Grilli,  
Appuyé par le conseiller Claude Jeanson,

Que soit adopté le règlement numéro 2015-302, conformément aux dispositions de l'article 119 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

La proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

## **6. PROJET MOBILIER URBAIN MADA**

2015-05-62

Attendu que la municipalité déposera une demande de subvention dans le cadre du programme d'infrastructures Québec-Municipalité pour l'installation de bancs pour faciliter le déplacement des aînés dans le village;

Attendu que cette démarche est en réponse à une demande exprimée par les aînés de la communauté lors de la consultation publique du MADA du 8 mars dernier;

Attendu que la demande est pour une aide financière de 80% du projet de mobilier urbain;

Attendu que la première phase de ce projet propose l'installation de 8 bancs, 6 tables et de 2 lampadaires sur les terrains publics appartenant à la municipalité, pour un montant total de 24,615\$;

Il est proposé par la conseillère Johanne Dufresne,  
Appuyé par le conseiller Éric Bossé,

Que la municipalité procède au dépôt de la demande d'aide financière dans le cadre de programme d'infrastructures Québec-Municipalité;

Que la municipalité débourse un montant de 4,923\$, provenant de ses liquidités, pour l'installation des bancs, tables et lampadaires, conditionnellement à l'obtention de l'aide financière demandée.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

## **7. PRÉSENTATION DES ÉTATS DE FONCTIONNEMENT APRÈS 3 MOIS**

En vertu de l'article 176.4 du *code des municipalités du Québec*, le directeur général dépose au conseil l'état comparatif des activités de fonctionnement du 1<sup>er</sup> trimestre 2015.

## **8. DEMANDE CIME POUR AIDE FINANCIÈRE PORTAIL WEB**

Aucune contribution ne sera accordée à la CIME cette année.

## **9. DEMANDE MAISON DES JEUNES DE VALCOURT**

*La conseillère Johanne Dufresne quitte la séance à 20h20*

2015-05-63

Attendu la demande d'aide financière reçue de la Maison des Jeunes de Valcourt lors de la séance du 13 avril dernier;

Attendu que la municipalité n'a pas contribué au financement des activités de la Maison des Jeunes par le biais de l'entente intermunicipale de loisirs 2014-2019, ce montant financement étant maintenant assumé par la ville de Valcourt uniquement;

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,  
Appuyé par le conseiller Derek Grilli,

Que la municipalité participe au financement des activités de la Maison des Jeunes de Valcourt pour un montant calculé en fonction des coûts et de la participation de 2014.

Le vote est demandé.

Le résultat du vote est de un (1) pour et trois (3) contres.

La proposition est rejetée à la majorité des membres présents.

**10. DEMANDE FONDATION QUÉBÉCOISE DU CANCER**

Aucune contribution ne sera accordée à la Fondation québécoise du cancer cette année.

**11. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE**

Il n'y a pas de questions de l'assemblée.

**12. AFFAIRES NOUVELLES**

Il n'y a pas d'affaires nouvelles

**13. LEVÉE DE LA SÉANCE**

2015-05-65

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par le conseiller Derek Grilli, à 20h40, que la présente séance soit levée.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

\_\_\_\_\_  
*Michel Carbonneau, maire*

\_\_\_\_\_  
*François Paquette, directeur général*